

Charte du Groupement Forestier Citoyen et Écologique « Les Feuillus de la Double »



Nous voulons des forêts vivantes !

C'est d'abord une biodiversité à préserver et à développer, des essences d'arbres diversifiées, des sols riches, des espaces qui respectent ses habitants.

C'est aussi des métiers et des activités liés au travail du bois qui font sens pour ceux qui les exercent.

La forêt vivante est aussi celle qui construit l'individu à travers un imaginaire poétique et qui permet l'usage éducatif ou sportif.

Rendre les forêts plus vivantes nécessite une gestion forestière respectueuse du vivant et tenant compte des moyen et long terme. La forêt n'appartient pas à l'homme et n'est pas réductible à des chiffres.

Notre action s'inscrit en rupture avec le regard productiviste et standardisé sur la forêt pensée d'abord comme gisement de production.

Nous souhaitons acquérir le plus grand nombre de parcelles forestières pour les gérer de manière responsable et durable, en suivant les principes d'une sylviculture douce et en les protégeant de l'exploitation intensive.

Pour une gestion forestière durable et raisonnée

Exploiter les forêts en sylviculture douce

Le groupement du GFCE « Les Feuillus de la Double » s'applique à exploiter les forêts de manière respectueuse du vivant et de la biodiversité, tenant compte du rythme de vie des arbres et donc du moyen et long terme.

Nous travaillons selon la technique de la sylviculture en futaie irrégulière (également dite "douce"), inspirée de la méthode Pro Silva et dans l'esprit de la « Charte pour des Forêts Vivantes » du Réseau des Alternatives Forestières.

Nous cherchons à maintenir un couvert forestier permanent, sans coupes rases. La forêt s'accroît alors de manière optimale et produit en continu du bois de qualité. Ces techniques permettent de protéger les sols, l'eau et les équilibres biologiques en cours, le maintien d'un microclimat adéquat et le respect d'une biodiversité riche. Le mélange d'essences, de dimensions et de stades de développement des arbres apporte une résilience écologique. À ce titre, nous veillons à ne prélever que des arbres ayant atteint une maturité suffisante.

Acquérir des forêts pour les préserver

Le groupement du GFCE « Les Feuillus de la Double » acquiert des forêts qui sont déjà des réservoirs écologiques dans une optique de préservation, ou transforme des forêts gérées de manière industrielle (coupes rases, exploitations...) en forêt gérée de manière douce.

Respecter la forêt tout en la rendant accessible

Pour nous, la forêt est un bien commun, qui doit être accessible à tous : promeneurs et sportifs, cueilleurs ou randonneurs, habitués ou curieux. Nous ne souhaitons pas privatiser les forêts du GFCE « Les Feuillus de la Double » et les rendre inaccessibles. Au contraire, elles resteront ouvertes à tous, et nous les ouvrirons davantage à l'occasion de promenades pédagogiques ou d'événements ponctuels.

Cependant, un certain nombre d'activités peuvent mettre en péril l'équilibre écologique des forêts et nous veillerons à ce que ces activités soient encadrées.

Les conditions d'exercice de la chasse seront étudiées au cas par cas pour chaque forêt, en concertation avec chasseurs, agriculteurs et associations. La chasse pourra être interdite

Charte du Groupement Forestier Citoyen et Écologique **« Les Feuillus de la Double »**

dans l'optique notamment de préserver la reproduction d'espèces protégées. Les conditions d'exercice de la chasse pourront évoluer en fonction des usages.

Les chiens non tenus en laisse pourront être interdits sur certaines parcelles, dans un souci de préservation de la faune.

Les loisirs dans une optique de sensibilisation à la biodiversité, à la connaissance de la faune et de la flore seront autorisés et encouragés. En revanche, les engins motorisés utilisés dans le cadre de loisirs seront interdits dans nos forêts.

Assurer l'équilibre économique du groupement en "laissant la forêt produire"

Dans une sylviculture proche de la nature, la production est continue. Seul l'accroissement naturel est prélevé, permettant ainsi une relative stabilité du capital sur pied. Le maintien du couvert permanent et la maîtrise de l'intensité des prélèvements assurent la continuité de la production, et favorisent la pérennité économique du groupement.

Nous n'opposons pas fonction de protection et fonction de production de la forêt, nous ne considérons pas la forêt comme conservatoire d'une nature que l'on chercherait à rendre vierge de toute intervention humaine. Pour autant, afin de favoriser la biodiversité, nous pourrions créer des zones sans prélèvement dans les forêts.

La rentabilité financière n'est pas l'objectif prioritaire du groupement. L'objectif prioritaire est la préservation de la biodiversité dans les forêts et la promotion d'une autre sylviculture. Pour y parvenir, la pérennité économique est un moyen.

Pour un groupement forestier inscrit dans les filières forestières alternatives et locales

En France, de nombreuses initiatives proposent un autre modèle de gestion forestière et une autre vision de la forêt française.

Nous nous associons à ces initiatives et participons à l'essor du mouvement. Le partage d'expérience et de savoir-faire avec des

partenaires est primordial pour maîtriser les techniques et les enjeux de la sylviculture douce.

Nous travaillons avec les acteurs de la transformation du bois qui favorisent l'autonomie et la qualité de vie au travail des personnes qui interviennent aux différents stades de la chaîne de production et de la transformation du bois. Nous mettons en place une rémunération juste, afin de reconnaître le travail des professionnels forestiers.

Nous veillons également à ce que les techniques utilisées s'inscrivent dans le respect de l'environnement.

Pour un groupement forestier géré de manière participative et collaborative

A l'instar des forêts que nous défendons, le groupement n'est pas un bloc monolithique qui avancerait campé sur ses certitudes. C'est un espace de dialogue et d'échanges, où la diversité des contributions et des profils permet de nous enrichir mutuellement, de nourrir des controverses. Nous en sommes convaincus : à la vie des sols forestiers doit correspondre la vitalité démocratique autour de la forêt.

Tous les associés peuvent s'investir comme ils le souhaitent, selon leurs envies et leurs moyens. Ils peuvent s'investir dans l'équipe permanente, qui assure la gestion du groupement au quotidien, ou s'investir comme volontaire, en participant ponctuellement à des missions ou des groupes de travail spécifiques. Ils peuvent également s'impliquer comme associés et participer aux décisions collectives lors des assemblées générales.

Nous impliquons le plus grand nombre d'associés dans la gestion quotidienne du groupement, en partageant les informations et actualités du groupement, en organisant des consultations régulières sur les sujets importants et en organisant des groupes de travail (ou comités) permanents ou ponctuels. À tout moment de la vie du groupement, tous les associés peuvent proposer une initiative, la partager avec le reste de l'équipe et la faire vivre.